



REPUBLIQUE DE GUINEE



Ministère de l'Administration
Du Territoire et de la Décentralisation

DIRECTION PREFECTORALE DES ÉLECTIONS DE
FARANAH

REF : MA/DPE/FAR/2026

Le Chef Service Central des Elections

à Monsieur le Sous-Prefet de _____

Objet : Transmission

Monsieur,

Vous avez l'honneur de vos honorables pour vous être vu, la décision N° D/2026/MA/MATERANCE/2026 portant la publication de la liste provisoire de candidats en matière municipale communale et provinciale du 31 mai 2026.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer Monsieur le Sous-Prefet, l'assurance de notre franche collaboration.

Faranah le 17 Mai 2026

Le chef service central des élections

B

Reçu à l'arrivée Mamady Babani Karama

le 18/04/2026

S.P/Bambaya

ADE Maïkan KOMARA

